

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 9 avril, à St-Hyacinthe, dans la chapelle de la Communauté.

Il était originaire de France. Il vint au Canada en 1889. Il dirigea plusieurs collèges de son Institut. Il fut chargé de l'école paroissiale de Notre-Dame de Lévis, en 1897. Il fonda le juvénat de Notre-Dame de Lévis en 1899. Il y demeura jusqu'en ces derniers temps.

Il fut un éducateur distingué et un religieux modèle.

LES LIVRES

Les Chroniques de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie. Tome premier : *Les origines.* Préface par le R. Père Ernest-Marie de Beaulieu, vic. prov. des Frères Mineurs capucins. Vol. de 176 pages illustré. En vente au Monastère de Hull, et chez les libraires, pour la somme de 50 sous, franc de port : 55 sous.

Voilà un livre qui fera du bien aux âmes. Il est modestement intitulé : *Les Chroniques de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie*, et ce premier volume raconte les origines de cette Congrégation. Les Servantes de Jésus-Marie ont été fondées en 1895 par M. l'abbé Mangin, curé de Masson, et le 17 juin 1902, la maison mère en fut transportée à Hull. Ces sœurs mènent la vie contemplative avec adoration du Saint-Sacrement perpétuellement exposé dans leur chapelle. Le but fondamental de cette congrégation, d'après le fondateur, est la " prière pour les prêtres " afin que Dieu leur accorde " des grâces plus nombreuses en rapport avec les circonstances plus graves où nous vivons."

Que ce petit livre ait une valeur réelle, les témoignages suivants le démontrent. S. E. le Cardinal Bégin écrit à la Sœur Supérieure : " Ce premier volume est extrêmement intéressant et édifiant. L'action de Dieu dans cette fondation s'y révèle d'une manière bien évidente ". S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique, écrit à son tour : " Je ne doute point que les personnes pieuses ne trouvent dans cet écrit un précieux secours pour leurs méditations et leurs prières. On ne lit point votre livre sans être encouragé, fortifié, consolé ".

Ajoutons que ce volume est orné de nombreuses gravures qui ajoutent encore à l'intérêt du texte.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.